



La Gazette Santé du Pays du Ruffécois

SOMMAIRE

1 - Actu du Centre Hospitalier Camille Claudel

2 - Le moustique tigre, pourquoi et comment lutter ?

3 - Mobilité en Pays du Ruffécois

4 - CH de Ruffec :

4.1. Représentants des usagers

4.2. Maison Sport Santé : les ateliers
passerelle



1 - Actu du Centre Hospitalier Camille Claudel

Laurent PLAS, Responsable du service des Affaires Générales au Centre Hospitalier Camille Claudel (CHCC) et coordonnateur du PTSM (Projet Territorial de Santé Mentale) en Charente, nous a informé de l'arrivée le 02 mai dernier de sa nouvelle collaboratrice Laurence BENOIT. Ils seront vos interlocuteurs privilégiés au CHCC et sont joignables par mail aux adresses suivantes : laurent.plas@ch-claudel.fr & laurence.benoit@ch-claudel.fr

Quelques dates

- **Ambroisie** : le 5 juillet, retrouvez l'équipe du PETR du Pays du Ruffécois sur un stand d'information Ambroisie au marché de Chassagne à Villefagnan



- **Jeux Olympiques** : du 8 au 12 juillet, l'Espace Arc en Ciel (Centre Social de Mansle), vous propose une exposition sur l'histoire des Jeux Olympiques.
- **Monalisa** : Le 26 septembre, l'Espace Arc en Ciel organise une soirée de présentation du dispositif Monalisa (Mobilisation nationale contre l'isolement social des âgés) avec Marie PRAGOUT, Vice-Présidente du Conseil Départemental, à destination des élus et des professionnels.
(Inscriptions auprès de Thibault PERRON : 05 45 20 72 08)
- **Atelier sommeil : les inscriptions sont ouvertes !**
Du 3 octobre au 7 novembre, UNA 16-86 propose un cycle d'ateliers sommeil à la médiathèque de Mansle.
Pour plus d'information et pour les inscriptions (30€), contactez Céline GACHET au 06 11 71 12 99.



Vous souhaitez partager une actualité ?

2 - Le Moustique Tigre, pourquoi et comment lutter ?



Comment le distinguer ?

On reconnaît un moustique tigre à ses rayures noires et blanches et à sa petite taille (plus petit qu'une pièce d'un centime). Il est rapide, silencieux et pique la journée. Il vit près des habitations à la ville comme à la campagne et se déplace dans un rayon de 150m (donc s'il vous pique, c'est qu'il est né chez vous !)

Pourquoi est-il un enjeu de santé publique ?

Sa pique est douloureuse et il peut être vecteur de maladie (Dengue, Chikungunya, Zika).

Où est-il installé ?

Le moustique est présent dans 11 départements de la Nouvelle Aquitaine, dont la Charente. Une fois installé dans une commune, il est pratiquement impossible de s'en débarrasser. Les femelles pondent leurs œufs dans de petites quantités d'eau (l'équivalent d'un bouchon d'eau suffit !) Les œufs se développent en 5 jours dans l'eau stagnante : pots et coupelles, récupérateurs d'eau, bidons, regards pluviaux, gouttières bouchées, terrasses sur plots, ou même dans des objets laissés dans le jardin (jeux d'enfants, pneus, matériel de travaux...). Il est donc nécessaire de prendre les devants !

Et si le moustique tigre est déjà là ?

Je continue à supprimer ou à vider les récipients et je me protège :

A l'intérieur : j'empêche les moustiques tigres de rentrer à l'aide de moustiquaires et j'utilise un ventilateur (les moustiques tigres sont dérangés par le vent.)

A l'extérieur : je porte des vêtements amples, longs et de couleur clair.

Pour limiter les risques pour la santé, j'évite d'utiliser les répulsifs ("produits anti-moustique") et les insecticides.

Plus d'infos en [cliquant ici](#).



Comment lutter ?

Diffuser les recommandations de l'ARS

+

Adopter les bons gestes :

➔ Supprimer et/ou vider tous les endroits et objets pouvant retenir l'eau de pluie.

Je suis un particulier : retrouvez toutes les recommandations pour lutter contre le moustique tigre en [cliquant ici](#).

Je suis un professionnel de santé : retrouvez toutes les informations pour votre pratique en lien avec le moustique tigre en [cliquant ici](#).

Je suis élu dans une collectivité : retrouvez toutes les informations pour agir dans votre commune ou communauté de commune en [cliquant ici](#).

Je souhaite sensibiliser le grand public et/ou les enfants : rendez-vous sur l'espace pédagogique de l'ARS Nouvelle Aquitaine en [cliquant ici](#).



3 - Mobilité en Pays du Ruffécois

La mobilité est un enjeu crucial à la fois en termes de lien social, d'accès aux services publics, de lutte contre l'isolement des publics vulnérables.



Au regard de ces enjeux primordiaux que représente la mobilité, le PETR du Pays Ruffécois s'est doté d'une ingénierie thématique dédiée à la mobilité en recrutant un chargé de mission mobilité : Mouhamadou NIANG (mobilite@petr-ruffecois.fr). Sa mission principale est d'élaborer, avec les acteurs, une stratégie et un plan d'actions en vue de préparer la signature du **Contrat Opérationnel de Mobilité** avec la Région Nouvelle-Aquitaine.



Un diagnostic des besoins et des solutions de mobilité solidaire existantes est actuellement en cours de réalisation. L'inventaire des dispositifs solidaires existants sera inscrit dans la stratégie mobilité.

4 - Centre Hospitalier de Ruffec

4.1. Représentants des usagers

Porte-parole
Rôle concret aux côtés des patients

Les **représentants des usagers** (RU) exercent des mandats dans différentes instances : les Caisses de Sécurité Sociale, les Conseils territoriaux de santé, les Commissions de Conciliations et d'Indemnisations, certaines CPTS...

Dans les hôpitaux ou cliniques, ils sont à l'écoute des usagers, notamment pour proposer différentes mesures afin d'**améliorer le quotidien des patients**. De plus, ils participent à la **politique qualité des établissements**.

Les Commissions des Usagers des établissements de santé (CDU) sont composées de 4 RU (2 titulaires et 2 suppléants), issus d'associations agréées en santé.

Au **Centre Hospitalier de Ruffec**, vous pouvez les contacter par mail à l'adresse : [**usagers@ch-ruffec.fr**](mailto:usagers@ch-ruffec.fr)



CHRuffec
CENTRE HOSPITALIER

Si vous êtes intéressés pour les rejoindre en CDU, contactez les via leur adresse mail.



4.2. Maison Sport Santé : les Ateliers Passerelle

La Maison Sport Santé (MSS) du territoire, portée par le CH de Ruffec, propose des **Ateliers Passerelle en Cœur de Charente et Val de Charente**, dans le cadre du **PEPS** : Prescription d'Exercice Physique pour la Santé.

Structuré à travers un projet commun porté en Nouvelle Aquitaine - par l'ARS, la DRAJES et le Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine - le dispositif PEPS s'inscrit dans la démarche globale de construction de la Stratégie Régionale Sport Santé Bien-Etre. L'objectif est de développer, sur un mode de fonctionnement multi-partenarial, la **prescription d'activité physique** pour les porteurs de pathologies chroniques et pour toute personne sédentaire, potentiellement à facteurs de risques.



Public : personnes dont la situation à l'égard de l'activité physique nécessite un accompagnement adapté par un reconditionnement à l'activité physique et un travail axé sur la reprise de confiance et la motivation.

Durée : 3 mois à 6 mois (renouvelable une fois) avant une pratique encadrée Déclic ou Élan.

Activité : multi activités et découverte d'activités avec des structures partenaires et incitation à la pratique en autonomie.

Fréquence des séances : a minima 1 séance d'activité physique encadrée par semaine ; séance encadrée ou en autonomie avec la remise d'outils de suivi & conseils.

Modalité de pratique : collectif. Groupe de 12 personnes maximum (avec une adaptation selon le public et l'activité).



Evaluations réalisées par les plateformes d'évaluation : bilan initial - intermédiaire (facultatif) - final (tests + questionnaires).

Encadrement :

- Carte professionnelle d'éducateur sportif à jour
- Enseignants en activité physique adaptée (APA) ou Diplôme d'Etat masseur kinésithérapeutes
- PSC1

Centre hospitalier de Ruffec :

Installation de trois ateliers : Aigre, Ruffec, Villefagnan.

Les séances se déroulent dans les gymnases communautaires.



CH Ruffec
CENTRE HOSPITALIER

Déroulement : Suite à une prescription médicale d'activité physique adaptée, les participants contactent la MSS pour un entretien motivationnel et un bilan de condition physique. En se basant sur les résultats des tests physiques, les objectifs et les motivations du participant, celui-ci pourra être orienté vers une passerelle, une association ou un club sportif. Un projet sera alors co-construit pour répondre au mieux à ses besoins et attentes.

